

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR MONTPELLIER DANSE

Ce mercredi 4 octobre 2023, le conseil d'administration de Montpellier Danse a désigné Didier Deschamps comme nouveau président de l'association. Il succède ainsi à Patrick Malavieille qui a beaucoup fait ces dernières années au service du festival et de l'art chorégraphique.

Didier Deschamps est une personnalité bien connue des Montpelliérains amoureux d'art et de culture. Mais c'est avant tout un grand serviteur de l'État, au parcours exemplaire, dont les qualités professionnelles et humaines font l'unanimité au niveau national. Il a occupé des fonctions de DRAC dans différentes régions, notamment en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Il a été conseiller auprès du ministre de la culture. Ici même, il a été président de l'OONM, entre 2014 à 2018, et a joué un rôle décisif dans le redressement de la structure.

Désignée personnalité qualifiée par Montpellier Méditerranée Métropole au sein du conseil d'administration, son nom a été proposé ce matin par Michaël Delafosse, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, en plein et entier accord avec l'État et la Région Occitanie.

Montpellier Danse : un héritage remarquable

Avec le soutien constant du ministère de la culture, Montpellier a toujours démontré un esprit pionnier dans le champ de l'art chorégraphique et a façonné ces quarante dernières années un espace d'émergence, de production et de rayonnement de la création en danse contemporaine. Cet héritage est celui de Georges Frêche, de Dominique Bagouet, de Jean-Paul Montanari qui ont inventé et fait de Montpellier danse un des très grands festivals de danse à travers le monde.

En 1984, le Centre chorégraphique, créé sous la direction de Dominique Bagouet quatre ans plus tôt, devient le premier CCN (Centre chorégraphique National), dont les missions ont été portées haut, ces dernières années, par Mathilde Monnier puis Christian Rizzo.

Année après année, saison après saison, festival après festival, une véritable culture de la danse se construit à Montpellier. Cette véritable culture de la danse a un lieu mis à disposition par la Métropole, l'Agora – Cité Internationale de la danse, ancien couvent des ursulines, que se partagent Montpellier danse et le CCN.

Une présidence de projet tournée vers l'avenir

Incarnée par Didier Deschamps, cette nouvelle présidence de l'association Montpellier Danse s'inscrit dans le cadre plus large du nouveau projet culturel porté par la Ville et la Métropole. Montpellier Méditerranée Métropole lance une réflexion partagée avec l'État et la Région autour de l'avenir de la danse à Montpellier. Une nouvelle page doit être écrite et permettre le rapprochement de Montpellier Danse et du Centre Chorégraphique National.

« Notre volonté, partagée par la ministre de la culture et la présidente de Région, c'est qu'elles se rapprochent demain, qu'elles travaillent mieux et plus régulièrement ensemble. Ce rapprochement est inévitable, il est vital, si nous voulons permettre à ces lieux de répondre aux enjeux et défis actuels de la création, de la production et de la diffusion de la danse contemporaine. Il est inévitable si Montpellier veut continuer à être demain un des grands carrefours européens où danseuses, danseurs et publics se rencontrent. Où l'art chorégraphique de demain s'inventera. » Michaël Delafosse, Président de Montpellier Méditerranée Métropole.

Aujourd'hui, les débats qui traversent le secteur du spectacle vivant sur la nécessité de préparer la transition écologique en adaptant les modes de production et de diffusion, de garantir la parité et la diversité, de favoriser les coopérations, ont l'occasion de trouver à Montpellier, pour le secteur chorégraphique, un espace d'expérimentation ambitieux fidèle à son esprit pionnier d'origine.

C'est avec cette ambition que Montpellier Méditerranée Métropole a réaffirmé ces trois dernières années son soutien à la danse en votant des aides supplémentaires au deux structures : + 50 000 euros en 2021 au CCN, + 50 000 euros en 2023 à Montpellier danse.

Travailler ensemble

Ces quinze prochains mois, Didier Deschamps aura la responsabilité de travailler conjointement avec Montpellier danse, avec le CCN, avec les services de la Métropole, ceux de l'État, ceux de la Région, à la mise en place d'une méthodologie de travail, réunissant toutes les parties prenantes. Il mènera avec tous un travail de préfiguration à l'issue duquel s'inventera une nouvelle configuration. Ce travail de préfiguration aura notamment pour objectifs :

- D'établir un calendrier de travail sur les 15 prochains mois avec les partenaires des deux structures ;
- De travailler à la préfiguration des orientations stratégiques au sein d'un projet singulier, expérimental et renouvelé ;
- D'établir les scénarii de gouvernance, structure juridique, schéma d'organisation et budgets pluriannuels ;
- De mener une concertation, médiation et un accompagnement du personnel des deux structures en prévision de leur rattachement futur au sein du nouvel établissement.

La Métropole et ses partenaires ont toute confiance en Didier Deschamps, Jean-Paul Montanari et son équipe, Christian Rizzo et la sienne, pour que ce travail aboutisse, à l'horizon fin 2024 – début 2025 à l'invention d'un nouvel outil. Un outil au service de la danse et de ses créateurs, un outil respectueux des histoires, héritages et missions de chacun, mais aussi un outil adapté aux défis du présent, un outil innovant et expérimental : ce n'est qu'à ce prix que nous serons à la hauteur des pionniers qui ont inventé la danse, ici, à Montpellier.

CONTACT PRESSE

Malika FARHI - Attachée de presse - Ville et Métropole de Montpellier
Tél. 04 67 13 49 47 / 06 21 73 19 77 - m.farhi@montpellier3m.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr



newsroom.montpellier3m.fr